

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COIGNOUX

Procurations : Alain VERMOREL à Philippe BRUGERE ; Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE à Jean-Pierre SAUGERAS, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 22 Septembre 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-04- 05 - A - TARIFS COMMUNAUX

Modification de certains tarifs de services communaux

Jean-Pierre SAUGERAS, Maire-Adjoint, rappelle que la Commune ne modifie pas ses tarifs mais souhaite en créer un pour répondre aux besoins des associations.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

VOTE les tarifs des services de la façon suivante, à compter du vote de ce jour :

	Meymac Tarifs	Tarifs modifiés
Cinéma		
Tarif plein	6,90	Sans changement
Tarif réduit (mercredi pour tous, étudiants demandeurs d'emploi)	5,60	Sans changement
Comités Entreprises	5,60	Sans changement
Groupes Ecoles Meymac (Lycée forestier, EREA)	3,40	Sans changement
première carte d'abonnement 10 places (valable 1 an)	52,00	Sans changement
renouvellement carte abonnement	50,00	Sans changement
Moins de 14 ans	4,00	Sans changement
Associations caritatives	2,00	Sans changement
Séances 3D Tarif plein	7,90	Sans changement
Séances 3D Tarif réduit	6,60	Sans changement

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250930-2025-04-05-A-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception en préfecture : 30/09/2025

Séances 3D Lycée forestier EREA	4,40	Sans changement
Séances 3D Comité Entreprises	6,60	Sans changement
Ecole et cinéma Collège au Cinéma Lycée au cinéma	2,50	Sans changement

<u>Spectacles</u>		
Concert Spectacle Théâtre Tarif plein	15,00	Théâtre
Concert Spectacle Théâtre tarif réduit 12/18 ans étudiant et demandeurs d'emploi	12,00	Théâtre
Abonnement pour 3 concerts Abonnement pour 6 concerts	30,00	40€ 65€

Location de salles

Salle des fêtes seule sans cuisine non chauffée, habitants commune	373,00	Sans changement
Salle des fêtes seule sans cuisine non chauffée, hors commune	410,00	Sans changement
Salle des fêtes seule, sans cuisine, chauffée habitants commune	480,00	Sans changement
Salle des fêtes seule sans cuisine, chauffée, hors commune	530,00	Sans changement
Mise à disposition cuisine habitants Meymac	70,00	Sans changement
Mise à disposition cuisine hors commune	77,00	Sans changement
Location vaisselle commune et hors commune	60,00	Sans changement
Prix mise à disposition TTC cuisine traiteurs (lorsque salle mise gracieusement à disposition de l'organisateur)	100,00	Sans changement
en cas de perte ou de vol Assiette, verre, bol, tasse	2,00	Sans changement
en cas de perte ou de vol cuillère, fourchette, couteau	1,00	Sans changement
en cas de perte ou de vol plat, casserole, saladier, carafe	10,00	Sans changement

<u>Salles communales</u>		
Utilisation par particuliers pour activité lucrative, (tarif mensuel) Sports, musique, ...	60,00	Sans changement

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250930-2025-04-05-A-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

Salle Mille Club pour associations meymacoises, pour un usage deux fois par mois	30,00	Nouveau à compter du 30/09/2025
--	-------	------------------------------------

<u>Caution</u>		
Caution salle des fêtes	300,00	Sans changement
Caution vaisselle salle des fêtes	60,00	Sans changement
caution pour clé de sécurité sur longue période	100,00	Sans changement

<u>Forfait nettoyage salle</u>		
Habitants Meymac et hors Meymac	150,00	Sans changement

<u>Cimetières</u>		
Concession perpétuelle 4 m2	600,00	Sans changement
Concession cinquantenaire 4 m2	300,00	Sans changement
Concession trentenaire 4 m2	200,00	Sans changement
Concession perpétuelle 2 m2	300,00	Sans changement
Concession cinquantenaire 2 m2	150,00	Sans changement
Concession trentenaire 2 m2	100,00	Sans changement
Concession case columbarium 15 ans	380,00	Sans changement
Concession case columbarium 30 ans	650,00	Sans changement
cavurne trentenaire	100,00	Sans changement
cavurne cinquantenaire	150,00	Sans changement
cavurne perpétuelle	300,00	Sans changement
Jardin du souvenir	100,00	Sans changement
<u>caveau d'attente:</u> durée d'utilisation 3 mois maximum		
premier mois	gratuit	Sans changement
forfait 2ème et 3ème mois	30,00	Sans changement
taxe d'inhumation	0,00	Sans changement

<u>Restauration Scolaire</u> <u>pour info, le prix de revient est de 6,00 €</u>		
Quotient familial 0 – 1000 Sur facture	1.00€	
le ticket rose par carnet de 10 Quotient familial 1001-1500	2,80	
le ticket vert par carnet de 10 Quotient familial 1501 et plus	3,00	

<u>Garderie périscolaire</u>		
le carnet de 10 tickets	10,00	Sans changement

<u>Espace Jeunes</u>		
repas préparé par les ados et consommé sur place	2,00	Sans changement

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250930-2025-04-05-A-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

Activité simple sur la demie journée faisant appel à un partenaire extérieur: patinoire, piscine, bowling,lasergame, ...	5,00	6,00
Soirée/nuitée soirée repas + cinéma, bivouac	5,00	6,00
Activité double (journée complète) rassemblant 2 activités à la demi-journée avec prestataire, ou une seule grande activité journalière avec prestataire : parkattack, quercyland, camps	10,00	12,00
Activité exceptionnelle, avec prestataire dépassant les horaires habituels de l'Espace Jeunes: Futuroscope, Le Pal, Walibi, Camps	15,00	17,00

Camping		
la nuitée par adulte et plus de 7 ans	3,00	
la nuitée enfant 2 à 7 ans	1,50	
chien	1,00	
emplacement tente ou caravane	2,50	
voiture	2,00	
électricité	3,90	
bouteille glace à rafraichir	1,50	
glace à consommer catégorie 1	1,00	
glace à consommer catégorie 2	1,80	
forfait camping-car, la nuitée avec électricité	12,00	

Chalet 4 personnes	semaine	
Semaine 18 à 23 inclus : du 30/04 au 11/06	180,00	Sans changement
Semaine 24 à 28 inclus : du 11/06 au 16/07	220,00	
Semaine 29 à 34 inclus : du 16/07 au 27/08	300,00	Sans changement
semaine 35 à 39 inclus : du 27/08 au 01/10	220,00	
Chalet 5 personnes		
Semaine 18 à 23 inclus : du 30/04 au 11/06	200,00	
Semaine 24 à 28 inclus : du 11/06 au 16/07	242,00	
Semaine 29 à 34 inclus : du 16/07 au 27/08	324,00	
semaine 35 à 39 inclus : du 27/08 au 01/10	242,00	
Mobile home (capacité 4 adultes et 2 enfants) Tarif pour 1 couple		
Semaine 18 à 23 inclus : du 30/04 au 11/06	250,00	Sans changement
Semaine 24 à 28 inclus : du 11/06 au 16/07	300,00	
Semaine 29 à 34 inclus : du 16/07 au 27/08	405,00	
semaine 35 à 39 inclus : du 27/08 au 01/10	300,00	
semaine 35 à 39 inclus : du 27/08 au 01/10	300,00	
supplément par adulte et plus de 7 ans par nuitée	3,00	

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250930-2025-04-05-A-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

supplément par enfant 2 à 7 ans par nuitée	1,50	
chien	1,00	

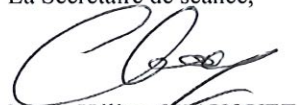
Caution	300,00	
Forfait ménage	50,00	

Emplacements forains		
Foire du vendredi	gratuit	
Marché du dimanche matin	gratuit	

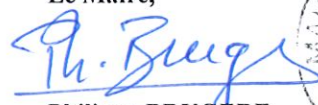
Fête foraine d'août (pour la durée de la fête) *		
emplacement jusqu'à 4 m2	10,00	
emplacement de 5 à 10 m2	20,00	
emplacement de 11 à 15 m2	30,00	
emplacement de 16 à 20 m2	35,00	
emplacement de 21 à 25 m2	40,00	
emplacement de 26 à 50 m2	50,00	
emplacement au-delà de 50 m2	150,00	

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE,**
VOTE les tarifs des services de la façon présentée ci-dessus

La Secrétaire de séance,


 Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,
 Le 29 Septembre 2025
 Le Maire,


 Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
 019-211913603-20250930-2025-04-05-A-DE
 Date de télétransmission : 30/09/2025
 Date de réception préfecture : 30/09/2025